



Rapport annuel 2016

Roberto Zanetti
Président central FSP

C'est sans aucun doute un privilège de présider une fédération avec des membres aussi extraordinairement actifs et engagés. Lors de nombreux contacts avec les acteurs de notre fédération à l'occasion d'assemblées cantonales des délégués, d'expositions, de manifestations et au cours d'entretiens personnels, j'ai pu constater que les pêcheuses et les pêcheurs ne s'engagent pas à cent pour cent pour leurs préoccupations - mais bien à cent cinquante pour cent ! C'est vraiment très réjouissant mais c'est aussi parfois un peu plus difficile pour la direction de la fédération.

Pour les questions centrales, les pêcheuses et les pêcheurs sont unis. Pour un engagement fort c'est un atout. Toutefois, sur certains points les pêcheuses et pêcheurs ne sont pas unanimes. Je pense à la truite arc-en-ciel, à la gestion des phosphates, à l'ardillon ou à l'obligation généralisée de l'attestation de compétences. Sur ces sujets j'entends des arguments extrêmement engagés, fondés et plausibles qui sont tout autant favorables qu'opposés. Sur ces questions controversées on peut réellement débattre de manière loyale. Bien entendu chaque membre attend de sa fédération nationale des prises de positions claires et univoques – et bien évidemment des positions qui soutiennent ses propres convictions. A l'évidence chacun sait que cela n'est pas possible, et le dicton : « *Une loi à tous convenable est un art inatteignable* », est aussi valable pour la FSP.

C'est la noble tâche de la direction de la fédération de calmer les esprits, de mettre en avant les points communs et de modérer les sujets de division. Les déclarations musclées et les dogmes tonitruants ne mènent généralement à rien. De temps à autre, les paroles plus pondérées et la recherche du compromis sont nécessaires et contribuent davantage à la sérénité de notre fédération.

J'espère que d'une certaine manière nous y sommes parvenus lors de l'année écoulée et que nos membres fortement engagés aient un peu de compréhension à ce sujet.

Durant le dernier exercice, de nombreux points à l'ordre du jour des débats parlementaires ont à nouveau traité des enjeux essentiels du compromis qui avait mené au retrait de notre initiative « Eaux vivantes ».

Même lorsque l'une ou l'autre intervention parlementaire au Conseil national a trouvé une majorité, nous avons pu compter sur le Conseil des Etats. Jusqu'à ce jour, la chambre haute a toujours tenu sa promesse faite par le passé aux porteurs de l'initiative et a repoussé les attaques contre la loi révisée sur la protection des eaux. On peut espérer qu'à l'avenir le Conseil des Etats tiendra également sa parole politique. Je suis en tous cas confiant sur ce point !

Durant la session d'automne 2016 les chambres fédérales ont adopté la Stratégie énergétique 2050. Cette dernière comprend, parmi de nombreuses autres dispositions, une limite minimale pour le soutien aux petites et micro centrales hydroélectriques. Selon la stratégie énergétique, les petites centrales hydroélectriques disposant d'une puissance installée inférieure à 1 MW ne pourront plus être soutenues financièrement. Cela supprime l'incitation à exploiter les derniers ruisseaux encore intacts.

D'un point de vue piscicole c'est une avancée indéniable. C'est aussi ce qui a encouragé la FSP à s'engager, dans la mesure de ses possibilités, dans la campagne en faveur de l'acceptation de la stratégie énergétique 2050. Il est donc à espérer que ce projet remporte la majorité lors de la votation du 21 mai 2017. Si la stratégie énergétique 2050 venait à échouer, une limite inférieure de soutien similaire aurait le plus grand mal à être fixée dans une éventuelle nouvelle version.

Philipp Sicher
Administrateur FSP

Assemblée des délégués à Genève

Le comité d'organisation genevois, sous la direction Maxime Prevedello, a organisé avec un grand engagement l'AD 2016 en Romandie.

En plus de l'ordre du jour habituel les débats se sont concentrés sur 2 thèmes : la protection des animaux et la situation des nutriments dans les lacs suisses.

La proposition de la FSP pour une « attestation de compétences pour tous » a suscité une vive opposition en Romandie et au Tessin (plus de détails ci-dessous dans le rapport sur la protection des animaux).

Les débats furent alimentés aussi par la situation des nutriments dans les lacs suisses. Les pêcheurs professionnels font notamment face à une chute des rendements très préoccupante. Des aspects critiques ont été abordés dans le cadre d'une table ronde où un débat animé s'est déroulé entre les représentants des autorités, des spécialistes et des pêcheurs professionnels, sans pour autant parvenir à un accord sur des pistes de solutions. Le thème est actuellement discuté (sous mandat du Conseil fédéral) dans le cadre de plusieurs ateliers d'un groupe de travail élargi. Le rapport final (« Etat des lieux sur la pêche ») devrait être rendu en automne 2017. La FSP est également représentée dans ce groupe de travail.

Conférence des présidents (CP) à Schaffhouse

Les présidents des organisations membres (fédérations cantonales) ont été invités à une conférence à Schaffhouse le 26 novembre. Après une discussion approfondie sur le thème de la protection des animaux il a été décidé de ne pas donner pour le moment une suite active à « l'obligation d'attestation de compétences pour tous ». Les organisations membres, à l'exception du Tessin, ont été unanimes contre un assouplissement de l'interdiction d'utilisation de l'ardillon dans les eaux courantes.

Un point important de l'ordre du jour porta sur la suite à donner aux travaux de révision des statuts concernant la création de nouvelles catégories de membres. Cette révision recherche des solutions pour contrer la diminution du nombre de membres. Un groupe de travail sous la direction du vice-président Stefan Wenger s'occupe de ce thème et a voulu entendre la position des organisations membres avant de poursuivre ses discussions.

Contributions pour la protection de la nature et du paysage

Sur la base d'un accord d'aide au financement passé en 2009 avec l'OFEV, les contributions de la FSP pour la protection de la nature et du paysage sont indemnisées. Pour l'année 2016, le bureau directeur a fait en sorte d'améliorer cette rétribution. La FSP reçoit dorénavant une nouvelle indemnité de 40'000.-

Dans ce domaine, la FSP apporte les contributions suivantes :

- Mise en ligne d'un site internet trilingue www.sfv-fsp.ch ;
- Diffusion d'une Newsletter électronique trilingue ;
- Transmission des informations de l'OFEV sous forme électronique aux membres et aux autres personnes intéressées via le site internet, les Newsletter ou des communiqués de presse ;
- Publication du «Schweizerische Fischerei Zeitung SFZ» (inséré dans le mensuel «Petri-Heil») ;
- Diffusion du « Journal Suisse de la Pêche » en trois langues sous forme électronique aux membres et aux autres personnes intéressées ;
- Diffusion de publications via le Shop-FSP ;
- Soutien aux fédérations cantonales et aux sociétés de pêche dans la formation initiale et

continue ;

- Excursions et offre éducative pour les écoles du secondaire inférieur ;
- Offre de formation sur le thème de l'amélioration de l'habitat ;
- Collaboration avec les alliances environnementales ;
- Diffusion et promotion du « Brevet suisse du pêcheur sportif » ;
- Diffusion et promotion du « Code d'éthique de la FSP » ;
- Sensibilisation de la population à la protection des eaux et des poissons avec l'action annuelle « Poisson de l'année » et l'action menée pour la première fois en 2013 « Journée Suisse de la Pêche » planifiée tous les deux ans.

Club des 111

Sans le soutien financier du club des 111, la FSP serait dans l'impossibilité de porter la charge financière d'autant de projets.

La FSP a pu compter aussi en 2016 sur un soutien généreux :

- | | |
|--|--------------|
| • Les pêcheurs font école | Fr. 20'000.- |
| • Exposition Pêche Chasse Tir | Fr. 15'000.- |
| • Poisson de l'année | Fr. 5'000.- |
| • Repas des Parlementaires | Fr. 1'000.- |
| • European Salmon Alliance | Fr. 5'000.- |
| • Manuel "Les pêcheurs aménagent l'habitat » | Fr. 5'000.- |

Avec nos plus cordiaux remerciements !

Relations internationales

European Anglers Federation EAF

Depuis 2012, la FSP est membre de l'EAF qui fut fondée en 2007 et regroupe 11 fédérations issues de 11 pays et compte un total d'environ 4 millions de membres.

Le vice-président Charles Kull représente la FSP auprès de l'EAF.

Le vice-président Stefan Wenger a représenté la FSP à l'Assemblée annuelle de l'EAF à Zagreb en octobre 2016.

European Anglers Alliance EAA

La Fédération Suisse de Pêche en Mer (FSPM) représente la FSP à l'EAA, fondée en 1994 et qui regroupe 14 fédérations issues de 13 pays. Elle compte un total d'environ 2 millions de membres.

Charles Kull a représenté la FSP à l'Assemblée des délégués. L'EAA est fortement engagée politiquement et active à Bruxelles avec deux lobbyistes sur place.

Communauté de travail des fédérations de pêche des pays alpins ARGEFA

La FSP est membre de l'ARGEFA depuis sa fondation en 1986. Cette entité regroupe 7 fédérations issues de 6 pays et compte un total d'environ 350'000 membres.

Samuel Gründler représente la FSP auprès de l'ARGEFA.

Son premier objectif est l'échange d'expériences et de connaissances dans l'espace alpin qui permet d'améliorer l'efficacité de la politique et de servir les intérêts de la fédération.

Durant l'année écoulée les thèmes abordés furent :

- Stratégie sur la problématique des cormorans : la situation juridique multiple des différents pays pose problème. Les chances d'aboutir à une gestion européenne du cormoran sont momentanément très faibles car les responsabilités sont constamment reportées vers les autres. Il faut en outre revendiquer que le cormoran figure à nouveau officiellement sur la liste des espèces chassables en Europe. On espère notamment une amélioration dans les Etats baltes ce qui pourrait présager d'une gestion à un niveau plus large.
- Stand commun FSP-ARGEFA au Salon „Erlebniswelt Fliegenfischen“ (EWF) à Munich en 2016 et 2017.

Fédération allemande de pêche DAFV

La FSP maintient aussi des relations avec des fédérations avoisinantes.

Le vice-président Stefan Wenger a représenté la FSP lors de l'Assemblée générale de la DAFV à Berlin en novembre 2016.

Centre Suisse de Compétences pour la Pêche (CSCP)

Fondé en 2012, le CSCP a son siège au GründerZentrum à la Wankdorffeldstrasse 102 à Berne et gère, sur la base de mandats, les secrétariats de la FSP, de la FCBP, de la fondation Pro-Fisch + Wasser ainsi que le Réseau de formation des pêcheurs.

Hans Thoenen comme administrateur, Philipp Sicher en tant qu'administrateur adjoint, le spécialiste de la FSP sur la protection des eaux ainsi que les deux collaboratrices Eva Jenni et Silvia Friedli, assument les nombreuses tâches et services avec un haut niveau de compétences.

Hans Thoenen a achevé son mandat d'administrateur du CSCP en décembre 2016. A cette occasion la Fédération Suisse de Pêche lui a manifesté ses plus vifs remerciements pour les services rendus et lui a souhaité tout le meilleur pour l'avenir.

Sa succession est assurée depuis janvier 2017 par Karin Scheurer, biologiste ayant de nombreuses années d'expérience dans divers domaines de la protection des eaux.

*Stefan Wenger vice-président,
Domaines protection des eaux et protection des animaux*

Pesticides

Les études montrent que les cours d'eau suisses sont fortement impactés par les pesticides. Une étude mandatée par l'Office fédéral de l'environnement réalisée sur 5 ruisseaux suisses et publiée en avril 2017 démontre qu'en aucun cas les prescriptions légales concernant la qualité des eaux n'étaient respectées. Même les concentrations de produits qui sont considérés comme fortement toxiques pour les organismes aquatiques ont été dépassées.

Uniquement en Suisse, 2'000 tonnes de pesticides sont répandues chaque année et quasiment toutes les nappes phréatiques du Plateau sont légèrement à moyennement contaminées par les pesticides et leurs produits de dégradation.

Etant donné cette thématique sensible, la FSP a décidé de collaborer avec un groupe de travail/alliance qui s'est fixé comme objectif de faire pression sur la politique et l'agriculture afin de parvenir à une réduction de l'utilisation des pesticides.

Deux initiatives populaires visant à l'amélioration de la qualité des eaux ont vu le jour par deux comités différents. Un groupe de personnes privées a lancé en automne 2016 une initiative populaire pour l'interdiction d'importation et d'utilisation de pesticides de synthèse. Elle vise à atteindre en l'espace de 10 ans « Une Suisse sans pesticides de synthèse » et l'association « De l'eau propre pour tous » qui avec son initiative veut préserver avant tout la qualité de l'eau potable.

Protection des animaux

Durant le printemps 2016, le groupe de travail sur la protection des animaux du bureau directeur de la FSP a présenté dans les délais son rapport de 30 pages. Le document a abordé en détail les thèmes en lien avec la protection des animaux comme le droit de pêche libre, la pêche des enfants et des jeunes ainsi que la pêche dans les étangs de pêche. La recommandation du groupe de travail prévoyait que dans le futur tous les pêcheurs sans exception disposent d'une attestation de compétence ou soient accompagnés d'une personne ayant l'attestation de compétences. Le groupe de travail demanda en outre qu'aucune limite d'âge minimum ne soit introduite pour les pêcheurs et que les contrôles dans les étangs de pêche privés ainsi que les eaux publiques devraient être améliorés. Plus de 80% des fédérations membres ont répondu à l'enquête menée sur ces questions et toutes les recommandations et exigences ont été approuvées par plus de 80% des participants. C'est sur cette base large que le bureau directeur de la FSP a décidé en mai 2016 de transmettre au grand public les recommandations et exigences du groupe de travail lors d'une conférence de presse qui fut très suivie.

Lors de l'AD suivante à Genève au début juin 2016, des voix critiques se sont élevées de la part de la Suisse Romande et du Tessin qui cependant ont pu être par la suite apaisées après diverses discussions lors de la Conférence des présidents à la fin novembre à Schaffhouse.

Avec cette action, la fédération a démontré qu'elle peut être reconnue comme un partenaire compétent et conscient de la protection des animaux lors de la future révision de la législation sur la protection des animaux. Par son attitude proactive elle pourra faire face aux possibles attaques des milieux sectaires de la protection des animaux et maintenir la bonne image des pêcheuses et des pêcheurs. Le conflit dans la pisciculture du Blausee durant 2016 en lien avec l'opération de pêche annuelle de « capture totale » l'a illustré de manière frappante. Lorsque le cas a été rendu public en janvier 2017, les médias (et la protection des animaux) n'ont pas accusé systématiquement tous les pêcheurs et pêcheuses mais uniquement des particuliers, qui n'avaient manifestement aucune formation sur le comportement à adopter envers des poissons capturés.

Un autre thème important sur la protection des animaux fut la motion du CN Regazzi (TI), dans laquelle était proposé la réintroduction de l'utilisation d'hameçons avec ardillon pour la pêche dans les eaux courantes. Le Conseil national a approuvé cette motion le 12 septembre 2016. Le jour suivant déjà, à l'occasion du repas de poisson des Parlementaires à Berne, la FSP a pu clarifier sa position sur ce sujet : il faut s'en tenir au compromis obtenu jusqu'à aujourd'hui dans lequel l'ardillon est généralement interdit à l'exception des lacs et retenues de barrages où il peut être autorisé. Le 15 mars 2017, notamment grâce à l'engagement personnel du président central Roberto Zanetti, la motion a finalement été unanimement rejetée par le Conseil des Etats à la satisfaction d'une majorité des pêcheuses et pêcheurs. Cette affaire est ainsi définitivement close.

Modification des statuts sur les affiliations

Sur proposition des fédérations, le bureau directeur de la FSP a mis en place un groupe de travail au printemps 2016, qui s'est penché sur une modification de statuts en matière d'affiliations. Le but est de permettre l'adhésion à la FSP de personnes individuelles et d'associations non affiliées à une fédération cantonale afin d'augmenter le nombre de membres. Mais en même temps les fédérations membres ne devraient pas subir de ce fait

une concurrence indésirée. Le thème fut discuté lors de la Conférence des présidents de novembre 2016 à Schaffhouse sans qu'une formulation consensuelle des statuts ne soit toutefois trouvée. Le groupe de travail va élaborer de nouvelles propositions et les mettra en consultation auprès des fédérations via un sondage.

Hanspeter Güntensperger
Domaines énergie hydraulique et FSP Shop

Energie hydraulique

Les pêcheurs ont reçu de grandes louanges et des remerciements de la part des organisations environnementales lors du séminaire de l'Agenda 21 sur l'eau les 27 et 28 octobre 2016 à Interlaken. Avec l'entrée en vigueur en 2011 de la Loi sur la protection des eaux les planifications stratégiques cantonales et les aides à l'application de la Confédération pour l'assainissement des éclusées sont achevées.

Dans le canton de Berne, la première centrale des KWO (Kraftwerke Oberhasli) a terminé la réalisation d'un bassin de compensation. D'autres sont planifiées. Il reste encore environ 500 installations à assainir au niveau du charriage et plus de 1'000 installations pour la migration piscicole. Lorsque l'assainissement nécessite des mesures constructives - et non pas d'exploitation- ces assainissements devront être réalisés au plus tard en 2030. Ces mesures sont financées par un prélèvement de 0,1 ct par KWH transporté par le réseau, ce qui met 50 millions de CHF à disposition chaque année.

Avec plus de 1'600 installations hydro électriques et 95% des cours d'eau utilisés en Suisse, le « citron de l'énergie hydraulique » est plus que pressé. Cela suscite non seulement le mécontentement des pêcheurs mais également celui du surveillant des prix qui critique le nouveau modèle de financement de force hydraulique. Les ménages privés paient une facture de coûts de l'énergie beaucoup trop élevés.

Shop FSP

Le vente du nouveau manuel proposé par le Shop « Les pêcheurs aménagent l'habitat » s'est développée de manière très satisfaisante. La version française se vend par contre assez peu. La nouvelle édition du poster « Les poissons de Suisse » a été très demandée. Il n'en reste qu'un petit stock résiduel.

D'une manière générale le Shop doit être considéré comme une prestation de service aux pêcheurs et à leur formation, les dépenses et les revenus ne peuvent pas s'équilibrer. En plus de la prise en charge du Shop et les présences lors des expositions/salons, les exigences de la tenue des comptes demandent un effort considérable et beaucoup de temps, à tel point qu'il faudra probablement dans le futur que la gestion du Shop soit faite avec une rétribution proportionnelle afin de satisfaire ces exigences.

Sämi Gründler

Domaines Poisson de l'année et protection des espèces

Poissons migrateurs

Grâce au poisson de l'année 2015 beaucoup de nouveaux contacts internationaux ont pu être noués. La fondation de l'association „Poissons migrateurs sans frontières – NASF Deutschland“ a été notamment soutenue et accompagnée par la FSP. L'association s'est donné comme objectif le « repeuplement durable et la protection du saumon atlantique et des autres poissons migrateurs ». Cette association met en réseau des personnes et des expertises sur le thème des poissons migrateurs et a repris de nombreux aspects de « l'European Salmon Alliance » lancée par la FSP. Le point central consiste en une base de données dans laquelle les projets suisses pourront être intégrés à l'avenir : www.wanderfische.eu. Depuis 2017, la FSP est également un membre officiel de cette association. En tant que pays enclavé, la Suisse dépend directement de la réussite des efforts accomplis par les pays voisins sur le Rhin.

Poisson de l'année 2016 : l'ombre commun

L'ombre commun a été présenté avec succès en tant que poisson de l'année 2016. Une forte présence médiatique a été obtenue et nos intérêts ont pu être mis en avant. Les excursions sur l'ombre commun organisées conjointement par FIBER et la FSP (« Le frai des ombres » et « cartographie des alevins ») ont affiché complet et seront réalisées aussi dans le futur.

Nous avons obtenu moins de succès sur le thème du cormoran. Ce sujet est très controversé. Jusqu'à ce jour nous ne sommes pas parvenus à convaincre l'OFEV de l'urgence d'une gestion coordonnée au niveau national du cormoran. C'est pourtant nécessaire pour parvenir à une solution sur le long terme. La survie de populations locales d'ombres communs en dépend aussi au niveau régional.

En conclusion de la Conférence des présidents à Schaffhouse, les participants ont pu effectuer une excursion en bateau sur le Rhin supérieur qui leur a permis d'approcher les particularités de la population d'ombres communs autrefois la plus importante d'Europe. Des représentants des centrales hydroélectriques ont expliqué les projets de renaturation en cours, desquels les ombres communs profitent également.

Campagne FSP « Les pêcheurs aménagent l'habitat »

Le manuel « Les pêcheurs aménagent l'habitat » a vu le jour lors du salon « Pêche Chasse Tir 2016 ». La version française a suivi lors de l'Assemblée des délégués de la même année. Cette action a eu beaucoup de résonance positive et suscité de la bonne volonté.

Le thème a été promu dans de nombreuses manifestations et conférences. Le potentiel de la campagne n'a jusqu'à présent pas été suffisamment exploité. La FSP appelle les sociétés à annoncer des projets (prévus ou réalisés). Les projets doivent être rassemblés dans une banque de données et documentés avec une carte interactive. Le but est d'étendre des projets de valorisation à tous les cantons.

Un premier cours pilote pour la mise en œuvre pratique du manuel a eu lieu au printemps 2017 et servira de modèle pour les cours qui seront régulièrement organisés par la suite. Ces derniers viendront en complément des cours habituels Riverwatch offerts conjointement avec le WWF.

FIBER Comité de direction

Le bureau de conseil pour la pêche FIBER est financé par l'OFEV et l'EAWAG. Dans le comité de direction, en plus d'un représentant de l'OFEV et de l'EAWAG, siègent aussi un représentant des services de la pêche cantonaux, des gardes-pêche et de la FSP.

Le comité de direction détermine les points forts et la stratégie de FIBER et surveille leur mise en œuvre. Bänz Ludsgaard-Hansen, depuis longtemps la figure de FIBER, a quitté son poste au début 2017 pour rejoindre l'OFEV. Durant les dernières années Corinne Schmid s'est bâtie une bonne réputation et va continuer sa codirection avec une nouvelle personne (attribution pour le moment encore ouverte).

Kurt Bischof

Domaine communication

Communication

Le développement de la fédération, la politique et la communication sont étroitement liés. Ce n'est que lorsque la fédération développe des activités et prend des positions de manière indépendante, et seulement lorsqu'elle prend part aux débats et décisions politiques que la FSP communique effectivement. Dans ce sens, le travail de communication en 2016 reflète l'identité et l'action de la FSP. La tâche de communication active de la fédération s'est concrétisée par la parution mensuelle du Journal Suisse de la Pêche, la publication des Newsletters électroniques, mais aussi à travers son propre site Internet et sa page Facebook.

La conférence de presse de la fin mai, qui a présenté des propositions concrètes pour une mise en œuvre accrue de la protection des animaux lors de la pêche, a suscité une attention particulière.

Dîner de poisson des Parlementaires

La Fédération Suisse de Pêche a organisé pour la quatrième fois un repas de poisson des Parlementaires lors de la session d'automne avec des membres du Conseil national et du Conseil des Etats. C'est de manière réjouissante que ce lunch de midi, informatif et sain, a accueilli cette année le nombre le plus important de parlementaires depuis son lancement. Tout comme la FSP, les Conseillers nationaux et les Conseillers aux Etats y représentèrent tous les partis politiques et les régions de Suisse. Le bureau directeur a saisi cette occasion pour exposer les thèmes actuels et les préoccupations de la fédération de pêche et de cultiver ensuite des échanges plus informels en dégustant du poisson frais pêché dans le lac des Quatre-Cantons.

Maxime Prevedello

Domaine Dossier Doubs et communication Romandie

Dossier Doubs

La FSP est partenaire de la Plateforme Doubs avec le WWF et Pro Natura. Laurent Giroud (Fédération Neuchâteloise des Pêcheurs en Rivières) et Maxime Prevedello (membre du Bureau Directeur de la FSP) sont les représentants de la FSP au sein de cette plateforme. Plusieurs séances de travail et d'information avec les partenaires institutionnels (OFEV, OFEN et Groupe E pour la Suisse, DDEA, DREAL pour la France) ont ponctué l'année 2016. L'engagement des différents partenaires pour le rétablissement de la qualité des eaux de ce cours d'eau transfrontalier est très vigoureux. Dans le cadre notamment du Plan d'action

national en faveur du Doubs publié par l'OFEV en novembre 2015, la FSP, le WWF et Pro Natura ont participé à 2 séances de travail du groupe d'accompagnement en mars et novembre 2016 en collaboration étroite avec les représentants de l'OFEV et l'OFEN ainsi que des administrations cantonales concernées (NE et JU). L'objectif de ce groupe est d'accompagner la mise en œuvre des 20 actions prévues dans le plan d'action qui concernent autant la qualité des eaux par la réduction des polluants issus notamment de l'agriculture, la sylviculture et des activités humaines par les STEPS, la gestion des débits des 3 barrages du secteur franco-suisse, le rétablissement de la migration piscicole notamment par l'arasement de seuils et le suivi de la population de l'Apron du Doubs fortement menacée d'extinction. Le dossier Doubs est une priorité de la FSP.

Communication Romandie

Le travail essentiel de communication a été la traduction en français des communiqués de presse, des Newsletter, du site internet FSP et du Journal Suisse de la Pêche.

Thomas Schläppi
Domaine formation

Les pêcheurs font école

Durant le printemps 2016, tout le matériel de cours a pu être augmenté et le module d'enseignement a été adapté afin de mieux le faire correspondre aux besoins des élèves. Les retours d'expérience et les propositions d'amélioration de l'année écoulée ont permis de disposer d'un programme complet et adapté pour les classes d'école. La collaboration avec Aqua Viva a été améliorée afin que le programme scolaire puisse être développé de manière partagée.

De juin à novembre c'est un total de 7 classes de diverses régions de Suisse qui ont pu profiter de l'offre « Les pêcheurs font école ».

Les sondages d'évaluation et les retours par oral ont révélé que tant auprès des écoliers que chez les enseignants, ces petites excursions d'un jour au bord d'un ruisseau des environs de leurs écoles respectives ont suscité un grand enthousiasme.

Une sortie a dû être annulée pour cause de mauvais temps et de hautes eaux et une classe a dû se désister à brève échéance pour un événement personnel imprévisible. Sinon, durant l'année tout s'est déroulé sans accrocs ou incidents. Je dois ici remercier tous les assistants qui, par leur fort engagement, ont permis la réalisation de ces nombreuses sorties.

Durant le printemps 2017, le Guide du jeune pêcheur de la FSP, qui jusqu'alors a été remis à tous les élèves et enseignants, sera révisé et deviendra donc un manuel maniable, compact et utilisable pour l'extérieur au bord des ruisseaux pour « Les pêcheurs font école ».

Beaucoup de sorties sont déjà planifiées et diverses classes vont à nouveau découvrir en 2017 tout ce qui vit réellement dans et au bord de nos ruisseaux et pourquoi il est si important que nous prenions soin de cette diversité dans nos cours d'eau.

Le bureau directeur de la FSP (BD)

Le BD se répartit les différents domaines de la manière suivante :

Roberto Zanetti	Président central
Charles Kull	Vice-président / Finances / Journée Suisse de la Pêche
Stefan Wenger	Vice-président / Protection des eaux et protection des animaux
Kurt Bischof	Communication / CI / CD
Gianni Gnesa	Communication en italien / Finances
Sämi Gründler	Protection des espèces / Poisson de l'année
Hanspeter Güntensperger	Energie hydraulique / Shop-FSP
Maxime Prevedello	Dossier Doubs / Communication en français
Thomas Schläppi	Formation
Philipp Sicher	Administration / Expositions / Coordination (sans droit de vote) des teams de compétences

Les thèmes parlementaires actuels, les projets en cours ainsi que les manifestations évoquées auparavant, ont été traités lors de 8 séances qui se sont déroulées en général dans la salle de réunion du CSCP à Berne.

En complément aux séances du BD, il s'est tenu un grand nombre de séances des teams de compétences ; des délégations du BD ont pris part à plusieurs entretiens avec les administrations fédérales et ont participé aux manifestations d'organisations membres et de fédérations amies ainsi qu'entretenus des contacts au niveau international.